



« Un faux sentiment de sécurité »



D. R.

Laurence Scialom,
professeure d'économie
à l'université Paris Nanterre

ENTRETIEN Les banques n'en ont pas fini avec les pratiques dangereuses. Laurence Scialom nous enjoint de ne pas baisser la garde.

Co-responsable du master de recherche Institutions, économie et société qui forme les étudiants aux approches institutionnalistes en économie, Laurence Scialom travaille depuis vingt ans sur les questions de régulation bancaire et financière. Engagée dans la cité, elle coordonne le pôle banque-finance du *think tank* Terra nova, plaidant pour une réforme bancaire ambitieuse afin d'éviter une nouvelle crise financière.

Dix ans après la faillite de Lehman Brothers, les grandes banques internationales sont-elles plus sûres ?

On ne peut répondre de manière tranchée à cette question. Les nouvelles régulations mises en œuvre ces dernières années les ont indéniablement forcées

à se financer avec plus de capital, ce qui permet d'éponger les pertes en cas de problème. Leur liquidité est également mieux encadrée : elles doivent détenir plus de titres financiers sûrs qu'elles pourraient vendre en cas de soucis et elles doivent disposer de davantage de ressources de long terme, moins volatiles. Les régulateurs ont aussi travaillé sur leur « résolution », c'est-à-dire sur l'organisation ordonnée d'une réponse aux crises bancaires pouvant aller jusqu'à un arrêt d'activités en cas de besoin.

Tout ceci donne un faux sentiment de sécurité. Les banques ont-elles plus de capital qu'avant la crise ? Oui, mais elles partaient d'un niveau d'extrême sous-capitalisation. Leur niveau de capital n'est toujours pas suffisant pour absorber le niveau de pertes que l'on a connu en 2008. Si certaines banques, comme BPCE et le Crédit agricole, ont réduit la voilure sur les activités les plus risquées, c'est moins le cas chez BNP Paribas ou la Société générale. Et il reste des banques très grosses et très dangereuses, telle la Deutsche Bank.

En dépit de ces insuffisances, la philosophie de la réglementation internationale est-elle la bonne ?

Non, et c'est bien là le problème : on n'a pas rompu avec les principes

en vigueur avant la crise qui ont montré leur inefficacité. Les régulateurs ont fait le choix d'essayer d'encadrer au mieux la complexité des grands groupes bancaires mondiaux et de leurs pratiques, et de s'y adapter plutôt que de la réduire. Ils ont refusé une approche intrusive qui aurait consisté à interdire des produits financiers dangereux, à forcer à une réduction de la taille des groupes ou encore à contraindre les banques systémiques – celles pouvant être à l'origine d'une crise nationale ou mondiale – à séparer leurs activités de banque commerciale et de banque de marché. Comme en matière fiscale, les plus grands établissements disposent de bien plus de ressources que les autres pour établir des stratégies de contournement des règles. Plus une réglementation est complexe, plus on peut y trouver des failles.

Les plus grandes banques restent finalement des boîtes noires aux yeux des régulateurs. Ce qui incite ceux-ci à rechercher des compétences venues du privé, ouvrant une brèche énorme de capture. Je ne dis pas que ces experts cherchent à détruire les

► régulations de l'intérieur, mais, venant de la finance, ils sont davantage perméables aux arguments de l'industrie qu'ils régulent et supervisent, notamment parce qu'ils partagent la même vision du monde.

Toutes les grandes banques internationales ont dû payer plusieurs centaines de milliards d'amendes pour des comportements délictueux. C'est du passé ?

Je ne le crois pas du tout. Les économistes ont sous-estimé ce phénomène en le considérant comme marginal. Or, la multiplication de scandales financiers ces dix dernières années – prêts immobiliers frauduleux, manipulation des taux d'intérêt et des taux de change, etc. – reflète un monde de la finance qui continue d'entretenir la désresponsabilisation et pousse toujours à des comportements non éthiques. Les fraudes financières à répétition sont le symptôme des failles dans la gouvernance des plus grandes banques et devraient à ce titre être plus systématiquement étudiées afin de détecter les conditions les favorisant.

Par exemple, les modalités de rémunération de ceux qui prennent des risques encouragent les comportements les plus extrêmes. La finance est aussi un vivier de conflits d'intérêts, en particulier dans la banque de marché. Ainsi, lorsqu'une banque organise à la fois une émission de titres pour une entreprise et conseille les investisseurs susceptibles d'en acheter, on peut penser que sa présentation de l'entreprise va comporter un biais suroptimiste.

De manière plus générale, je suis frappée par le fait que ces fraudes financières ne soient pas considérées comme des actes de délinquance et punis comme tels. Alors que les sommes en cause sont souvent colossales, les individus ne sont pas poursuivis à titre personnel et les amendes sont payées par les entreprises. Les sociologues nous disent que cela s'explique par la distance à la victime. Même si le coût des fraudes est considérable, bien plus important que pour des atteintes aux biens et aux personnes, la victime est ici « sans visage », c'est la collectivité en général, pas des individus précis. Le libéralisme ambiant conduit également à la dépénalisation de la délinquance en col blanc. Il faut au contraire avan-

cer vers des mises en cause personnelles des individus concernés qui peuvent passer par l'interdiction d'exercer et aller jusqu'à des peines de prison. Bref, la lutte contre l'affaiblissement des normes éthiques dans la finance passe par des changements profonds de la culture de ce secteur et par une responsabilisation individuelle vis-à-vis des actes délictueux.

Le Brexit représente-t-il un risque ou une opportunité financière pour l'Europe à 27 ?

Le fait que la France ait récupéré l'Autorité bancaire européenne est une bonne nouvelle pour nous. Cela incite les établissements à rapatrier vers Paris une partie de leur personnel, notamment celui en charge du suivi du respect des règles. Pour autant, je ne suis pas sûre que Paris ait intérêt à devenir le futur Londres : attirer des grandes banques risquées et insuffisamment régulées n'est pas forcément une bonne nouvelle !

Par ailleurs, le Brexit représente l'un des éléments d'un panorama général qui m'inquiète. Lorsque l'on y ajoute la volonté de dérè-

gulation de Donald Trump et la pause réglementaire instaurée par l'ancien commissaire européen Jonathan Hill, jamais remise en cause depuis, je crains que les régulateurs ne commencent déjà à baisser la garde.

Quels sont les principaux risques pour l'avenir ?

Le premier risque provient du sentiment que la finance est désormais sous contrôle et beaucoup plus sûre qu'avant 2008. Cela peut conduire les Etats et les régulateurs à baisser la garde tout en créant un terrain permissif à l'acceptation de prises de risques excessives. Les niveaux d'endettement privés, des particuliers et des entreprises, restent élevés, ils ont beaucoup augmenté dans les pays émergents. Les économies continuent à dépendre fortement de l'endettement pour fonctionner comme substitut au capital (entreprises) et aux revenus (particuliers). Et on sait que toutes les crises financières commencent par des excès de crédits. La finance de l'ombre continue à se développer, notamment dans des pays comme la Chine, où elle est très opaque. Enfin, il ne faut pas oublier l'Europe. Le continent reste fragile et la crise pourrait revenir dans la zone euro. ■ **Propos recueillis par Ch. Ch.**



“ Les plus grandes banques restent finalement des boîtes noires aux yeux des régulateurs ”

LAURENCE SCIALOM